Organisation mondiale de la Santé Bureau régional de l'Europe

UN City, Marmorvej 51, DK-2100 Copenhague Ø, Danemark

Tél.: +45 45 33 70 00 **Fax:** +45 45 33 70 01

Courriel: eurocontact@who.int **Site Web:** www.who.int/europe

© Organisation mondiale de la Santé 2025. Certains droits réservés. La présente publication est disponible sous la licence CC BY-NC-SA 3.0 IGO (https://creativecommons.org/licenses/by-nc-sa/3.0/igo).

Lutte contre la variole simienne (mpox) : boîte à outils destinée aux agents de santé



Table des matières

Introduction	1
Comment reconnaître un cas de mpox ?	2
Comment procéder au dépistage de la mpox ?	5
Comment vous protéger contre la mpox sur votre lieu de travail ?	8
Comment prodiguer des soins cliniques aux patients atteints de mpox ?	10
Comment informer les patients sur la mpox ?	12
Ressources	15

Introduction

La variole simienne (mpox) est une infection virale qui se propage principalement par un contact physique rapproché, notamment sexuel, et plus rarement par un contact avec des surfaces et des objets contaminés.

En 2022, une épidémie majeure de mpox a été signalée pour la première fois dans plusieurs pays où cette maladie n'est pas endémique, y compris certains pays de la Région européenne de l'OMS. La mpox de clade II, à l'origine de l'épidémie, continue de se propager dans cette région, et l'apparition de cas de mpox de clade I amplifie ses répercussions sur la santé publique.

Les agents de santé jouent un rôle crucial dans la lutte contre la mpox, du diagnostic et du traitement des patients à la prévention de la propagation du virus, en passant par la fourniture de conseils aux patients. La présente boîte à outils contient des orientations pratiques sur l'identification de la mpox, sur le dépistage, le traitement, la prévention et la maîtrise de l'infection, et sur la communication efficace avec les patients.

Cette brochure a pour but de transmettre des informations générales et des conseils ; elle n'est aucunement un substitut à des conseils médicaux professionnels.

Comment reconnaître un cas de mpox ?

Il y a lieu d'envisager un « cas suspect » de mpox si vous êtes face à un patient :

 qui présente une éruption cutanée aiguë inexpliquée, des lésions des muqueuses ou un gonflement des ganglions lymphatiques,

ET

 dont l'éruption cutanée aiguë ou les lésions cutanées ne peuvent pas s'expliquer par des causes courantes, dont le virus varicelle-zona, le zona, la rougeole, le virus herpès simplex, une infection bactérienne de la peau, une infection gonococcique disséminée (IGD), la syphilis primaire ou secondaire, la chancrelle, le lymphogranulome vénérien, le granulome inguinal, le molluscum contagiosum, une réaction allergique ou toute autre cause d'éruption papuleuse ou vésiculeuse significative dans la région concernée.

Il y a lieu d'envisager un « cas probable » de mpox si vous êtes face à un patient :

 qui présente une éruption cutanée aiguë inexpliquée, des lésions des muqueuses ou un gonflement des ganglions lymphatiques,

ET

 qui a récemment été en contact (dans les 21 jours précédant l'apparition des symptômes) avec une personne dont l'infection par la mpox a été confirmée. Un cas de mpox est confirmé lorsque l'infection est confirmée par un laboratoire. Un cas est confirmé lorsque l'ADN viral de la mpox, à la suite d'un prélèvement, est détecté au moyen de tests spéciaux (réaction en chaîne par polymérase (RCP) ou séquençage génétique).

Que faire face à un cas suspect ou probable de mpox?

- 1. Utilisez toujours un équipement de protection individuelle (EPI) approprié (tel que des gants, une blouse, un masque médical ou masque de protection respiratoire ainsi qu'un dispositif de protection des yeux) lorsque vous examinez des patients ou prélevez des échantillons.
- **2.** Prenez en charge les besoins cliniques immédiats (par ex. pression artérielle faible, taux d'oxygène faible).
- 3. Isolez le patient.

Signalez immédiatement les cas de mpox aux autorités de santé publique, conformément aux directives nationales.

Type de questions à poser au patient



- Avez-vous voyagé récemment?
 Dans quels pays avez-vous voyagé?
- Depuis combien de temps présentez vous cette éruption cutanée ? Quels autres symptômes présentez-vous ?
- Avez-vous été en contact physique avec des personnes dont l'infection par la mpox a été confirmée ou qui présentaient une éruption cutanée ou d'autres symptômes similaires?

3

Avez-vous eu de nouveaux partenaires sexuels au cours des 21 derniers jours ?

Utilisez ces questions pour comprendre les facteurs de risque, et non pour écarter l'hypothèse de la mpox. Le diagnostic doit être fondé sur un tableau clinique et sur un test de dépistage.

un tableau ciinique et sur un test de depistag

Progression des lésions dues à la mpox



Des lésions apparaissent sous la forme de zones plates et rougies.



Les lésions évoluent sous la forme de bosses fermes et élevées



Les lésions grossissent et s'emplissent de liquide clair.



Le liquide présent dans les lésions devient opaque et jaunâtre.



Les lésions forment des croûtes qui démangent en quérissant.

Comment procéder au dépistage de la mpox ?



Les personnes répondant à la définition d'un cas suspect ou probable doivent être soumises à un test de dépistage de la mpox. Il est essentiel de procéder au dépistage rapidement pour identifier les personnes infectées dès les premiers stades, et notamment pour déterminer le clade concerné.

Une éruption cutanée due à la mpox peut ressembler à d'autres maladies qu'il est important de prendre en considération dans le cadre d'un diagnostic différentiel, par exemple :

- des infections virales, dont la varicelle (virus varicelle-zona), le virus herpès simplex, la rougeole, le molluscum contagiosum, la maladie à virus Zika, le chikungunya, la dengue, la fièvre aphteuse et d'autres infections à entérovirus;
- des infections bactériennes, telles que la syphilis primaire ou secondaire, une infection gonococcique disséminée (IGD), la chancrelle, le lymphogranulome vénérien, le granulome inguinal, la rickettsiose vésiculeuse et d'autres infections bactériennes de la peau et des tissus mous;
- d'autres maladies, telles que la gale et la vascularite.

Si la suspicion clinique et épidémiologique demeure élevée, envisagez la présence de la mpox même si un autre pathogène est détecté.

Prélèvement d'échantillons

Collectez des échantillons de lésions cutanées ou de lésions des muqueuses selon la procédure suivante.

- Utilisez des écouvillons floqués en Dacron ou en polyester.
- Prélevez un échantillon en frottant vigoureusement la lésion pour assurer une collecte adéquate de l'ADN viral.
- Les échantillons de deux lésions de même type peuvent être collectés dans un seul tube.
- IMPORTANT : Conservez les exsudats et les croûtes des lésions dans des contenants séparés.

Si aucune lésion n'est visible, procédez à des prélèvements oropharyngés, anaux ou rectaux. Notez que ce n'est pas parce que les échantillons issus de ces zones produisent un résultat négatif que l'on peut exclure une infection par la mpox.

Stockage et transport des échantillons

- Stocker l'échantillon dans l'heure qui suit le prélèvement, selon la procédure suivante :
 - réfrigérez l'échantillon (entre 2 et 8 °C) OU
 - congelez-le (température inférieure ou égale à -20 °C).
- Pour un transport prévu plus de 7 jours après le prélèvement, conservez l'échantillon à une température inférieure ou égale à -20 °C.
- Pour une conservation de longue durée (plus de 60 jours), conservez l'échantillon à une température inférieure ou égale à -70 °C.
- Évitez la répétition des cycles de congélation/ décongélation.

- Utilisez un triple emballage pour le transport.
- Transportez les échantillons en tant que substances biologiques de catégorie B.

Le test RCP est la méthode de dépistage recommandée. Il est déconseillé d'établir un diagnostic à partir d'un test RCP visant à détecter le virus dans le sang, en raison du risque de faux négatifs. Utilisez un équipement de protection approprié lors de la collecte d'échantillons.



Interprétation

- Si un test RCP effectué sur une lésion afin d'établir la présence du virus MPXV est positif, le cas de mpox est confirmé.
- Si un test RCP visant à établir la présence d'orthopoxvirus est positif, mais ne confirme pas spécifiquement l'infection par la mpox (par ex. RCP spécifique aux OPXV sans RCP spécifique au MPXV ou séquençage), il convient d'effectuer un dépistage supplémentaire du virus MPXV pour confirmation.
- Les résultats négatifs d'un prélèvement ne suffisent pas, à eux seuls, pour écarter l'hypothèse d'une infection dans un cas suspect. En cas de forte suspicion clinique et épidémiologique de mpox, il convient de soumettre le patient à une nouvelle procédure de prélèvement et de dépistage. Si d'autres tests sont disponibles, il est possible de recourir à une autre méthode.

Comment vous protéger contre la mpox sur votre lieu de travail ?

L'utilisation correcte d'un équipement de protection individuelle (EPI) et le respect des pratiques de lutte contre les infections sont essentiels pour assurer votre propre protection et prévenir la transmission de la mpox dans les centres de soins de santé lors de la prise en charge de patients répondant à la définition d'un cas suspect ou confirmé de mpox.

1. Utilisez un équipement de protection individuelle approprié.



- Portez des gants, une blouse, un masque (masque médical ou masque de protection respiratoire) et un dispositif de protection des yeux.

2. Pratiquer une hygiène des mains adéquate.



- Respectez les mesures d'hygiène des mains préconisées par la directive de l'OMS intitulée « <u>Cinq</u> <u>moments pour l'hygiène des</u> mains ».

3. Manipulez le linge et les déchets en respectant les mesures de sécurité.



- Pour éviter de disséminer des particules infectieuses, ne secouez pas le linge contaminé.
- Manipulez les déchets infectieux en respectant les directives locales.

4. Nettoyez et désinfectez les surfaces ainsi que le matériel médical.



- Nettoyez et désinfectez régulièrement les lieux où les patients sont pris en charge, ainsi que le matériel utilisé, avec des produits de nettoyage et de désinfection approuvés.

5. En cas d'exposition, agissez en conséquence.

Si vous avez été exposé(e) à la mpox, vous devez :



- vous soumettre à une évaluation médicale, en envisageant éventuellement certaines interventions ;
- signaler immédiatement l'exposition aux autorités chargées de la santé publique et de la santé au travail.

6. Faites-vous vacciner.



- Envisagez une vaccination si elle est disponible et recommandée pour vous, en particulier si vous présentez un risque d'exposition élevé.

Comment prodiguer des soins cliniques aux patients atteints de mpox ?

Parcours du patient

Suivez les étapes suivantes pour dispenser les soins cliniques.



- 1. Procédez au dépistage et au triage de tous les patients présentant une éruption cutanée et de la fièvre ou une lymphadénopathie en vue d'établir les cas de mpox, à partir de la définition de cas établie par l'OMS.
- **2.** Procédez au triage des patients répondant à la définition d'un cas suspect de mpox pour évaluer la gravité de la maladie et les facteurs de risque.
- **3.** Procédez au dépistage des patients répondant à la définition d'un cas suspect de mpox.

Prendre en charge les personnes présentant de légers symptômes de la mpox



Les patients présentant de légers symptômes de la mpox, sans complexité, doivent s'isoler chez eux si les conditions le permettent. Ils doivent rester dans une chambre séparée ou, si ce n'est pas possible,

dans une zone séparée des autres par un rideau ou un panneau.

- 1. Traitez les symptômes de la mpox, y compris en fournissant aux patients des analgésiques, des fébrifuges et des soins pour traiter les lésions.
- 2. Si nécessaire, prodiguez des conseils sur les éléments nutritifs et suppléments appropriés.
- **3.** Restez quotidiennement en contact avec les patients isolés chez eux et informez-les des signes de complications qui nécessiteraient une prise en charge urgente.

Prendre en charge les personnes présentant des symptômes graves ou complexes de la mpox

Les patients présentant des symptômes graves ou complexes de la mpox ou des facteurs de risque préexistants, tels qu'une immunodéficience ou une infection par le VIH mal prise en charge, doivent être placés en isolement et soignés dans un hôpital ou un établissement de soins de santé.



- 1. Traitez les symptômes de la mpox, y compris en fournissant aux patients des analgésiques, des fébrifuges et des soins pour traiter les lésions.
- **2.** Si nécessaire, prodiguez des conseils sur les éléments nutritifs et suppléments appropriés.
- **3.** Utilisez des antiviraux ou d'autres traitements spécifiques contre le virus de la mpox dans un environnement de recherche clinique, si cette option est indiquée et envisageable.

Comment informer les patients sur la mpox?

Il est essentiel de faire preuve de compassion et d'éviter tout jugement pour instaurer la confiance et garantir que les patients accèdent aux services de santé nécessaires en se sentant accompagnés tout au long de leur traitement.

1. Écoutez activement.



- Posez des questions ouvertes :
- « Depuis combien de temps avezvous cette éruption cutanée ? »
- Montrez votre intérêt en utilisant des expressions non verbales, telles qu'un contact visuel ou un hochement de tête.
- Reprenez ce que la personne vous dit : « Vous me dites donc que vous avez peur de contaminer votre famille... »

2. Tenez compte des préoccupations et répondez-y.



- Laissez le patient exprimer ce qu'il ressent : « J'ai l'impression que vous vous sentez bouleversé(e). »
- Utilisez des phrases montrant votre empathie, par exemple : « Je comprends que cette période d'isolement soit difficile pour vous. »
- Abordez les préoccupations en détail, par exemple en demandant :
- « Quel est l'aspect de la mpox qui vous inquiète le plus en ce moment ? »

3. Fournissez des informations claires et simples.



- « La mpox se propage par un contact physique direct. Ce n'est pas comme la grippe, qui se propage facilement dans l'air. »
- « L'éruption cutanée dure généralement entre 2 et 4 semaines. Pendant cette période, il est essentiel d'éviter tout contact physique direct avec d'autres personnes. »
- « Si vous avez plus de 38 °C de fièvre ou si vous avez du mal à respirer, appelez-nous immédiatement. »

4. Répondez aux incertitudes.



- « D'après les données actuelles, la plupart des gens guérissent totalement de la mpox, sans complications. »
- « Nous continuons d'engranger des informations sur les effets à long terme. Nous vous transmettrons de nouvelles informations à mesure que nous en apprendrons davantage. »

5. Luttez contre la stigmatisation.



- Au lieu de parler d'un
- « cas de mpox », préférez le terme
- « personne atteinte de mpox ».
- « Tout le monde peut être infecté par la mpox. C'est une maladie qui ne se limite à aucun groupe spécifique. »

6. Assurez-vous que les personnes comprennent ce que vous leur dites.



- « Pouvez-vous me dire, avec vos propres mots, comment vous traiterez votre éruption cutanée chez vous ? »
- « Quelles questions souhaitez-vous poser concernant ce dont nous avons discuté? »

7. Préservez la confidentialité.



- « Vos informations sanitaires sont confidentielles. Nous partageons uniquement les données nécessaires pour des raisons de santé publique. »

8. Proposez de l'aide.

- « Des conseillers sont à votre disposition si vous souhaitez parler de ce que vous ressentez. »
- « Voici comment garder le contact avec vos proches pendant votre période d'isolement... »



9. Assurez un suivi.

- « Je vous appellerai dans trois jours pour savoir comment vous allez. Vous êtes d'accord ? »
- « Voici un site Web fiable où vous trouverez les informations les plus récentes sur la mpox. »

Ressources

Orthopoxvirose simienne : surveillance, enquête sur les cas et recherche des contacts : orientations provisoires, 20 mars 2024



Tests diagnostiques pour la détection du virus de la variole simienne (orthopoxvirus simien, ou MPXV): orientations provisoires, 10 mai 2024



Prise en charge clinique, prévention et maîtrise de l'orthopoxvirose simienne (variole du singe) : orientations provisoires pour une intervention rapide, 10 juin 2022



Mpox: mesures de lutte anti-infectieuse et en matière d'eau, d'hygiène et d'assainissement (EHA) pour les soins à domicile et l'isolement dans les milieux à ressources limitées: guide opérationnel provisoire



Formulaire de dépistage de la mpox (variole simienne) pour les personnes entrant dans les établissements de santé



Boîte à outils pour la communication sur les risques et l'engagement communautaire: capacité de réaction et riposte – Variole simienne (mpox)



